

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1092/SG/AI portant admission après examen de fin de stage et nommant 62 élèves gardes au grade de 2e classe.

n° 73-1092/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
6 juillet 1973

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1973

Date du numéro
25 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont déclarés admis à l'issue des examens de fin de stage les élèves-garde dont les noms suivent: Art. 2. — Les gardes territoriaux désignés à l'article 1 de la présente décision sont nommés au grade de 2° classe à compter du 1er juillet 1973.